https://pierrealainmillet.fr/le-SITIV-va-de-l-avant-2657



le SITIV va de l'avant..

- Vie politique -

Date de mise en ligne : vendredi 9 février 2018

Date de parution : 9 février 2018

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

On sait que le syndicat intercommunal pour l'informatique des villes (SITIV) a été bousculé après les élections municipales partielles de Vénissieux en 2015, certaines villes demandant sa dissolution, et le compte administratif 2015 n'étant pas voté en juin 2016, ce qui a conduit à attendre la validation par la cour des comptes.

Mais l'effort réalisé par les équipes du SITIV a porté ses fruits, de nombreux projets ont été mis en place avec les villes et au final, non seulement les villes qui avaient décidés de sortir du SITIV n'ont pas engagé les procédures, mais elles se sont engagées dans de nombreux projets nouveaux.

Deux ans après, la situation est éclaircie. Dans la préparation du budget 2018, les discussions ont été franches pour rechercher une orientation la plus partagée possible. Toutes les villes s'inscrivent dans plusieurs projets, et le budget a été voté ce 9 février avec « l'abstention attentive » des élus des villes qui avaient demandé la dissolution.

Je remercie tous ceux qui ont travaillé dans cet objectif, et notamment le directeur général. Le SITIV est un outil technique utile qui n'a aucune raison d'être un enjeu politique. Au contraire, le vote du budget 2018 montre qu'on peut raisonnablement construire une démarche commune à toutes les villes, quelle que soit leur couleur politique.

Le SITIV avait été précurseur dans les collectivités locales pour la virtualisation des serveurs, facilitant ainsi ce qu'on appelle désormais la transition numérique.

Le SITIV a développé ses relations avec la métropole de Lyon, il va faire bénéficier ses communes des conditions du « RIP », le réseau internet d'intérêt public mis en place par la métropole. Il appuie le déploiement dans les communes de la plateforme métropolitaine de gestion de la relation citoyenâ€¦

Oui, le SITIV va de l'avant..

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet